

## Demande d'abandon d'enfants

Par jean yves, le 13/06/2009 à 14:07

Bonjour,

Sur les 9 ans que j'ai devorcé j'ai élevé mes enfants pendant 3 ans seul (sans pension), car leur mere avais une vie de déboche (boite de nuit, alcol, etc.) après ses 3 ans et étant au chomage, leurs mere à effectuer une demande au tribunal pour reprendre la garde des enfants, qui lui à été accordé. vivent le france!!!!.

A ce jour, elle continue entre les demande de pension plus élevé, demande au enfants d'appeler leurs beau pere "PAPA" et j'en passe!!

ma question : qu'elle procedure dois-je effectuer pour une demande d'abadon d'enfant?